


Eric DRAHI  
SFDRMG



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE  
DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE  
EN MÉDECINE GÉNÉRALE

**Comment travailler entre médecins  
généralistes et travailleurs sociaux avec  
des personnes en situation de précarité ?**

Conflit d'intérêt sur ce thème : aucun

**Introduction**

**Contexte**

- Demande des institutions (DRASS, RMI) de former les médecins généralistes aux problématiques des personnes précaires.
- RMI: volet insertion.
- Enquêtes de pratique auprès de médecins généralistes.
- Nécessité de travailler avec des travailleurs sociaux pour définir des coopérations interprofessionnelles.

**Contexte (2)**

- Pour se former ensemble, nécessité de définir des protocoles coopératifs, reposant sur des recommandations.
- Absence de recommandations professionnelles ou interprofessionnelles sur ce sujet.
- Elaborons nos recommandations.

## Méthodes et moyens

## Méthodes et Moyens

- Focus-groups
- 3 thèmes:
  - Urgences
  - Secret
  - Précarité
- 10 médecins généralistes et 10 assistantes sociales
- Analyse des pratiques à partir de cas

## Méthodes et Moyens (2)

- Analyse d'un cas complexe.
- Grille d'analyse :
  - Cadre de référence
  - Valeurs
  - Usages
- Description des 3 items pour chaque profession.
- 3 réunions par thème.
- Une réunion de synthèse et de validation
- Écriture d'une recommandation.

## Résultats

## Résultats

Une grille de lecture :

- Cadre de référence
- Usages
- valeurs

## Cadre de référence

- Lois, décrets, circulaires...
  - Textes réglementaires et lois
  - Codes de déontologie pour les médecins et pour les TS
  - Une obligation réglementaire pour les médecins: CMU et carte vitale.
- Code de déontologie des médecins
  - Article 6 : libre choix du médecin par le patient
  - Article 7 : absence de discrimination entre personne et soins consciencieux à tous.
- Code de déontologie de l'ANAS.

## Valeurs (1) : les points communs

- Valeurs communes:
  - Absence de stigmatisation
  - Respect de la dignité de la personne
  - Abord simultané des problèmes sociaux et médicaux dans le respect de son champ de compétences
  - Travail avec la personne sur son projet.

## Valeurs (2) : les différences

- **Place de la personne :**
  - Médecins: primauté de la personne sur la société
  - TS: intégration de la personne dans la société
- **Valeurs du professionnel**
  - Pour le médecin > valeurs sociales
  - Pour le TS < valeurs sociales
  - Dans les deux cas, génère de la souffrance.

## Usages 1

- **Une éthique fondatrice**
  - travailler à la demande de la personne,
  - lui apporter une aide dans le respect de son autonomie,
  - se tenir au secret professionnel
- **Pratique basée sur la communication**
  - Communication à l'autre professionnel uniquement des informations pertinentes, nécessaires et suffisantes
  - Accord du patient nécessaire

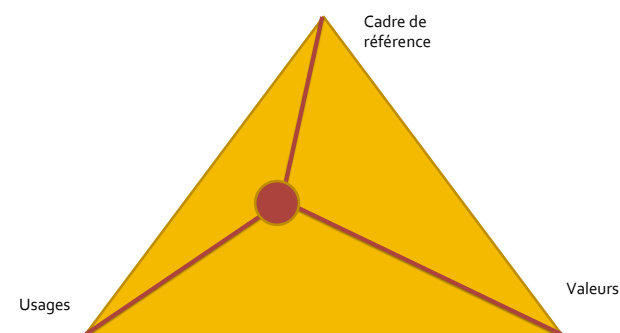
## Usages 2

- **Divergences :**
  - **Médecins :**
    - Prescriptions
    - Maladie
    - Actes courts
    - Exercice majoritairement isolé
    - Exercice libéral (paiement à l'acte)
  - **TS :**
    - Accès aux droits
    - Relation
    - Actes longs
    - Travail en institution et en équipes
    - Exercice salarié

## Recommandations

- Analyser la situation d'une personne en matière de sécurités :
  - sur quelles ressources d'appuyer ?
  - quels seront les objectifs prioritaires ?
- Donner de la cohérence aux propositions des différents professionnels.
- Connaître la culture de l'autre et ses moyens d'action.
- Construire des actions de formations communes sur des analyses de cas.
- Définir des points de rencontre sur les analyses de situations

## Le triangle de la souffrance professionnelle



## Discussion

- Depuis 2002, rien n'a véritablement changé
  - Croissance de la précarité
  - Souffrance des médecins et des TS
  - Absence de passerelle de pratiques
  - Place exceptionnelle de TS dans les maisons de santé.
  - Place plus fréquente des structures médicosociales.

## Et la suite

- Colloque médico-social
- Réseau diabète
  - Réseau médico-social
  - Centré sur le projet de la personne
  - Pluriprofessionnel
  - Formations interprofessionnelles à partir de cas